Image not found or type unknown

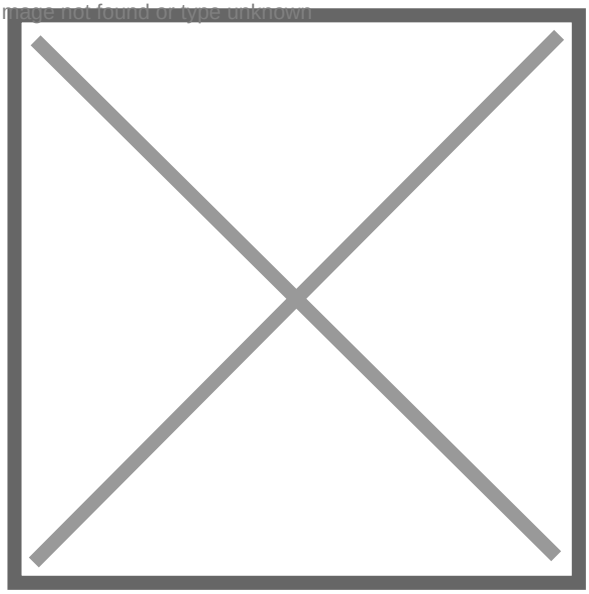

Renseignement eclairez moi

Par **padbol**, le **06/12/2016** à **22:45**

Bonjour

Peut-on louer un logement au rez de chaussée dans une agence X et le mettre dans une agence immobilière Y ces agences ne sont pas dans la même ville mais dans le même département ?

Merci de vos réponses.

Par **Visiteur**, le **06/12/2016** à **22:49**

Bsr,
Quel rapport avec le rez de chaussée ?

Par **padbol**, le **07/12/2016** à **13:49**

aucun rapport - je mentionne que je suis au rez de chaussee
je suis locataire d'un logement - le second est vacant
la question que je pose :
vous avez une location en cours
et le proprietaire la mis en vente dans une autre agence dans le meme departement
pour ce qui est du bail au regard des agences n'y a t il pas un doublon c'est ou destine à une location ou destine à une vente ?

merci pour votre reponse

Par **Visiteur**, le **07/12/2016** à **14:26**

Quel est l'appartement mis en vente...le vôtre ou le second ?

Par **padbol**, le **07/12/2016** à **18:58**

Je me renseignerais demain ?

Par **Visiteur**, le **07/12/2016** à **20:27**

Bsr,
Je ne comprends vraiment pas votre intervention...

Par **padbol**, le **07/12/2016** à **23:35**

vous ne comprenez pas mon intervention bon et bien c'est tres simple - je voulais simplement des conseils

immeuble (2 logements dont un occupe)en vente dans une agence
location dans une autre agence quand je dis agence agence immobiliere
je suis locataire d''un appartement

la question que je voulais poser peut il faire deux demandes simultanees
ou bien - il le met en location et si la personne desiste de la location pour des raisons perso.
le proprietaire peut toujours devancer et se faire une reserve et donc le mettre en vente
forcement il va faire son business voir autre
j'ai un sentiment sous cet angle il est dans l'incertitude on sait pas si il veut le louer ou si il veut l'acheter - apres tout c'est son bien il fait ce qu'il veut j'en conviens c'est bizarre ce raisonnement je cherche a comprendre - je n'y connais rien en matiere de l'immobilier

Par **padbol**, le **09/12/2016** à **23:15**

Bonjour
simplement quand ce logement était en location - je presume il était dans une demarche locative - et non en vente - cela surprend - il fait ce qu'il veut je m'en fout d'un cote locaation et cause toujours et derriere crac !vente
j'espere que son immeuble sera vendue -

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

Par **Visiteur**, le **10/12/2016** à **23:57**

Ajoutons qu'un propriétaire est libre s'il le souhaite, de vendre une appartement loué, cela ne touche en rien aux droits du locataire.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés